

**Déclaration relative à l'obtention d'un extrait des informations portées au registre des bénéficiaires effectifs**

**Formulaire B2**

Loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, modifiée.

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES**

La présente déclaration doit être signée par le déclarant. Elle est remise en original au Service par le déclarant ou par un mandataire muni d'un pouvoir spécial de représentation annexé en original à la déclaration. Toute déclaration non dûment complétée et/ou non accompagnée des pièces justificatives requises sera considérée irrecevable.

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Déclaration déposée le : ..... N° d'arrivée : .....

**I. PERSONNE MORALE**

N° d'immatriculation : ..... Forme Juridique : .....

Dénomination sociale : .....

Siège Social : N° ..... Voie : .....

**II. CONCERNANT LE REQUERANT**

*\*Compléter uniquement la partie vous concernant.*

**A : Si vous êtes le représentant légal d'une personne morale visée au troisième alinéa de l'article 21 de loi n. 1.362 du 03/08/2009, modifiée : les sociétés commerciales et civiles et les groupements d'intérêt économique (pour les seules informations qu'elles ont déclarées) :**

Nom : ..... Nom d'usage : .....

Surnom ou Pseudonyme : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse personnelle : N° ..... Voie : .....

Ville +Code postal : ..... Pays : .....

**B : Si vous êtes une personne physique visée aux articles 1<sup>er</sup> et 2 de la loi n. 1.362 du 03/08/2009, modifiée :**

Nom : ..... Nom d'usage : .....

Surnom ou Pseudonyme : .....

Prénoms : .....



#### IV. PIECES JUSTIFICATIVES

**A peine d'irrecevabilité, la déclaration doit être accompagnée :**

Pour les requérants A, B et C :

- De la copie recto/verso d'une pièce d'identité nationale en cours de validité du signataire ;
- Le cas échéant, d'un pouvoir spécial de représentation en original.

Pour les requérants B et C :

- De toutes pièces permettant d'établir que la personne requérante appartient à l'un des organismes ou des personnes visés à l'article premier et 2 de la loi n° 1.362 du 3 août 2009, modifiée ;
- De justificatif(s) de l'information portée à la connaissance de la personne morale de la demande d'accès au registre par le professionnel concerné : copie de la lettre recommandée, du bordereau d'envoi et de l'accusé réception postal / copie de l'envoi électronique qualifié / copie de tout document d'information remis en main propre comportant la mention « *remis en main propre* » suivie de la signature du destinataire.

#### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

**Pièces justificatives fournies :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

#### SIGNATURE DU DOCUMENT

Le requérant (indiquer nom, prénom ou dénomination sociale et nom, prénom du représentant) ou le mandataire (indiquer nom, prénom) certifie l'exactitude des renseignements demandés. \* Rayer la mention inutile

Le Directeur du Développement Economique atteste la conformité de la déclaration ci-dessus avec les pièces justificatives produites et procède à la mise en œuvre de la procédure y relative.

A le

Monaco, le

Signature :

P/° le Directeur,